

DEMANDE D'INSCRIPTION SECONDAIRE AU TABLEAU DE L'ORDRE

Questionnaire Personne Morale

Indiquer la région de l'inscription principale au Tableau de l'Ordre ou, le cas échéant, la région dans laquelle cette première inscription a été transférée¹ :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> AUVERGNE RHÔNE ALPES | <input type="checkbox"/> ILE-DE-FRANCE |
| <input type="checkbox"/> BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE | <input type="checkbox"/> MARTINIQUE |
| <input type="checkbox"/> BRETAGNE | <input type="checkbox"/> MAYOTTE |
| <input type="checkbox"/> CENTRE VAL DE LOIRE | <input type="checkbox"/> NOUVELLE AQUITAINE |
| <input type="checkbox"/> CORSE | <input type="checkbox"/> NORMANDIE |
| <input type="checkbox"/> GRAND EST | <input type="checkbox"/> OCCITANIE |
| <input type="checkbox"/> GUADELOUPE | <input type="checkbox"/> PAYS DE LOIRE |
| <input type="checkbox"/> GUYANE | <input type="checkbox"/> PROVENCE ALPES COTE D'AZUR |
| <input type="checkbox"/> HAUTS DE FRANCE | <input type="checkbox"/> REUNION |

Date de la première inscription : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|

I. CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ

DÉNOMINATION SOCIALE :

SIGLE : _____

NOM RÉDUIT² : _____

OBJET DE LA SOCIÉTÉ :

- Expertise comptable
- Expertise comptable et commissariat aux comptes : dans ce cas, préciser la Cour d'appel auprès de laquelle la société est inscrite ou va s'inscrire : _____
- Participation dans des sociétés d'expertise comptable à l'exclusion de toute autre activité³

¹ Cochez la case correspondante

² A indiquer par le responsable ordinal (i.e. le représentant légal) de la société. Ce nom correspond aux normes de la Poste (64 caractères maximum).

³ Les sociétés de participations d'expertise comptable ne peuvent prendre de participations que dans des sociétés d'expertise comptable exclusivement, et ne peuvent exercer aucune activité quelle qu'elle soit, y compris l'expertise comptable et le commissariat aux comptes.

IV - DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE L'ARTICLE 158 - 7 - 1° du CGI

La société confirme demander à être habilitée à exercer le visa fiscal dans les conditions prévues par l'article 158-7-1⁶ et 1649 quater L⁷ du code général des impôts.

NB : Afin d'exercer le visa fiscal, il faudra conclure à tout moment une convention avec l'administration fiscale portant sur une période de trois ans. Seule cette convention permet de viser les déclarations fiscales dans les conditions fixées par le code général des impôts.

V - CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription à l'Ordre et votre participation aux événements de l'Ordre (Assemblées Générales, Congrès etc...). Elles font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Conseil régional et au Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Vos données vont être conservées pendant toute la période de votre inscription au tableau et en archives définitives pour la réalisation de statistiques professionnelles dans le respect de l'article 29-7^e du décret du 30 mars 2012.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'oppositions pour motifs légitimes, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort sous réserves des dispositions légales et réglementaires applicables. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser un email à l'adresse suivante : mmorellet@bfc.experts-comptables.fr

Les données collectées pour la finalité initiale peuvent également être transmises aux partenaires commerciaux de l'Ordre aux fins de prospection commerciale.

Si vous autorisez la communication de vos données personnelles aux partenaires de l'Ordre à des fins de prospection commerciale, merci de cocher cette case :

Je certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire.

Je m'engage à retourner au Conseil régional, dans un délai d'un mois à compter de la date de la décision prononçant l'inscription au Tableau de l'Ordre de la société, les statuts enregistrés un extrait K bis, l'attestation d'assurance RCP définitive ainsi que, le cas échéant, le rapport du commissaire aux apports et le détail des engagements repris par la société.

Ainsi qu'à faire connaître au Conseil régional, dans un délai maximum d'un mois à compter de sa survenance, tout changement relatif à la situation de la société, en joignant copie certifiée conforme des documents sociaux le mentionnant ainsi que l'extrait K bis qui en fait état.

Fait à : _____ Le _____

Signature du mandataire social précédée de la mention manuscrite « certifié exact »

⁶ Le montant des revenus et charges énumérés ci-après, retenu pour le calcul de l'impôt selon les modalités prévues à l'article 197, est multiplié par 1, 25. Ces dispositions s'appliquent :

a) Aux titulaires de revenus passibles de l'impôt sur le revenu, dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux ou des bénéficiaires non commerciaux ou des bénéficiaires agricoles, réalisés par des contribuables soumis à un régime réel d'imposition ;

b) Ou qui ne font pas appel aux services d'un Expert-Comptable, d'une société membre de l'Ordre ou d'une Association de Gestion et de Comptabilité, autorisé à ce titre par l'administration fiscale et ayant conclu avec cette dernière une convention en application des articles 1649 quater L et 1649 quater M ;

⁷ L'article 1649 quater L du Code général des impôts dispose que les Experts-Comptables doivent obtenir une autorisation délivrée par le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables dans le ressort duquel ils sont inscrits, après avis du Conseil régional.

VI. COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PROFESSIONNELLES

Dans sa Session du 24/03/2022, notre Ordre régional a pris la décision suivante :

- Application d'un prorata temporis sur le montant de la cotisation annuelle fixe lors de l'inscription d'un bureau secondaire, par rapport à la date de Session pour laquelle l'inscription est demandée :

Inscriptions	Montants appelés lors des Sessions d'inscription				
	20/03/2026	29/05/2026	15/07/2026	16/10/2026	18/12/2026
Société unipersonnelle	410,59 €	310,09 €	242,62 €	109,11 €	0 €
Société avec plusieurs associés	814,12 €	614,86 €	481,07 €	216,34 €	0 €

Parallèlement à l'envoi de votre dossier de demande d'inscription au Conseil régional de l'Ordre, merci de procéder au virement de la somme attendue ou de joindre un chèque (libellé à : Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne - Franche-Comté).

BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES BP 50956				
21009 DIJON CEDEX				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1080 7004 0100 1192 7141 950		BIC (Bank Identification Code) CCBPFRRP DJN		
Code Banque 10807	Code Guichet 00401	N° du compte 00119271419	Clé RIB 50	Domiciliation/Paying Bank BPBFC DIJON TREMOUILLE

**LISTE DES PIÈCES
À RETOURNER AVEC LE QUESTIONNAIRE**

1. Un extrait Kbis de la société à jour à la date de la demande.
2. Engagement de responsabilité ordinaire (**Annexe n° 1**).
3. Locaux :
 - Vous êtes propriétaire des locaux : joindre une copie d'un justificatif de propriété accompagnée d'une attestation de mise à disposition ou de domiciliation au nom de la société en formation.
 - La société sera locataire : joindre une copie du bail des locaux.
 - La société sera sous-locataire : joindre une copie du bail de sous-location accompagnée d'une copie du bail principal et le cas échéant, l'autorisation de sous-location émanant du bailleur.
4. Attestation justifiant de la souscription à une assurance de responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie de votre choix couvrant les activités du bureau secondaire (**Annexe n° 2**).
5. Le règlement de la demande d'inscription.

(Modèle 1) - le Responsable ordinal est représentant légal

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ ORDINALE

(à reproduire sur papier à entête du cabinet)

Je, soussigné(e),

Prénom

Nom

Adresse d'inscription principale

inscrit au Tableau à titre principal auprès du Conseil régional de *région*

sous le numéro Supra *numéro*

représentant légal de la structure d'exercice professionnel

nom de la structure d'exercice professionnel

inscrite au Tableau à titre principal auprès du Conseil régional de *région siège social*

sous le numéro SUPRA *numéro*

déclare, pour son bureau secondaire ouvert

à *adresse du bureau secondaire*

dépendant du Conseil régional *région bureau secondaire*

En assurer personnellement les fonctions de responsable ordinal.

Je m'engage :

- À informer dans les deux mois le Conseil régional de (*reprendre région bureau secondaire*) de tout changement pouvant intervenir dans le cadre de l'inscription au Tableau de l'Ordre de ce bureau secondaire, et en particulier en cas de renonciation à son immatriculation ;
- Assurer la direction de ce bureau en ce qui concerne l'application des règles déontologiques et professionnelles ;
- Vérifier le respect de ces règles par les membres des équipes de ce bureau affectés aux missions ;
- Être la personne référente de la structure d'exercice professionnel (*reprendre le nom de la structure d'exercice professionnel*) auprès du Conseil régional de (*reprendre région bureau secondaire*) pour ce qui concerne l'application de ces règles au sein dudit bureau.

J'accepte toute mesure de contrôle du caractère réel et suffisant de cet engagement, qui pourrait être effectuée à l'initiative de l'instance ordinaire compétente.

Fait à *lieu.....*

Le *date.....*

(Modèle 2) - Attestation du représentant légal désignant un responsable ordinal qui n'est pas RL

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ ORDINALE

Signée par le représentant légal de la structure d'exercice professionnel

(à reproduire sur papier à entête du cabinet)

Je, soussigné(e),

Prénom

Nom

Fonction

représentant légal de

Nom de la structure d'exercice professionnel [dénomination]

Numéro Supra [numéro]

inscrite au Tableau à titre principal auprès du Conseil régional de *région siège social*

sous le numéro SUPRA *[numéro]*

déclare désigner, pour le bureau

Numéro Supra *[numéro]*

Numéro Siret *[numéro]*

Situé à *adresse du bureau*

dépendant du Conseil régional *région bureau*

en qualité de Responsable ordinal

Prénom

Nom

inscrit au Tableau auprès du Conseil régional de *région*

sous le numéro Supra *[numéro / en cours d'inscription] [saisie manuelle/info PEP]*

Je m'engage :

- À informer dans les deux mois le Conseil régional de (*région du bureau concerné*) de tout changement pouvant intervenir dans le cadre de l'inscription au Tableau de l'Ordre de ce bureau, et en particulier en cas de renonciation à son immatriculation ;
- À ce que la structure d'exercice professionnel (*nom de la structure d'exercice professionnel*) donne au responsable ordinal les moyens et les pouvoirs d'assumer sa fonction ;
- À prendre toutes mesures nécessaires en réponse aux alertes dudit responsable ordinal.

J'accepte toute mesure de contrôle du caractère réel et suffisant de cet engagement, qui pourrait être effectuée à l'initiative de l'instance ordinaire compétente.

Fait à *lieu.....*

Le *date.....*

(Modèle 3) - Attestation du responsable ordinal

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ ORDINALE

signée par le responsable ordinal désigné

(à reproduire sur papier à entête du cabinet)

Je, soussigné(e),

Prénom

Nom

Adresse d'inscription

inscrit au Tableau auprès du Conseil régional de *région*

sous le numéro Supra *[numéro]*

en qualité d'Expert-comptable / de salarié autorisée à exercer en raison de l'article 83 ter de l'ordonnance du 19 septembre 1945 / de salarié autorisée à exercer en raison de l'article 83 quater de l'ordonnance du 19 septembre 1945,

déclare accepter la fonction de Responsable ordinal du bureau ouvert par

Nom

Numéro Supra [numéro]

Numéro SIRET [numéro]

inscrite au Tableau auprès du Conseil régional de [région siège social]

Adresse

Je m'engage

- À être la personne référente de la structure d'exercice professionnel (nom de la structure d'exercice professionnel) auprès du Conseil régional de (région bureau concerné) pour ce qui concerne l'application des règles déontologiques et professionnelles au sein dudit bureau ;
- À vérifier le respect de ces règles par les membres des équipes de ce bureau affectés aux missions ;
- À alerter la direction de la structure d'exercice professionnel (nom de la structure d'exercice professionnel), si la situation ou les conditions ne permettent plus, ou pourraient ne plus permettre à court terme, le respect de ces règles.

J'accepte toute mesure de contrôle du caractère réel et suffisant de cet engagement, qui pourrait être effectuée à l'initiative de l'instance ordinaire compétente.

Fait à *[lieu]*

Le *[date]*

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**
à établir par l'assureur

Je soussigné : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Atteste au nom de la Compagnie d'assurances : _____

que la société _____

Adresse : _____

qui sollicite son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de la région Bourgogne - Franche-Comté

a souscrit un contrat d'assurance n° _____ par lequel la société, son bureau secondaire situé :

et les membres de l'Ordre dont la liste est jointe ci-après, bénéficieront des garanties conformes aux dispositions du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, pris en application de l'article 17 de l'Ordonnance n° 452138 du 19 septembre 1945.

Membre de l'Ordre couverts par ce contrat d'assurance :

La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription du bureau secondaire.

Fait à _____ le _____

Cachet Professionnel et Signature de l'Assureur